

**SAYED  
ZIAODDIN (ZIA)  
NABAVI  
IRAN**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



**UN AN APRÈS  
LIBÉREZ LES  
PRISONNIERS  
D'OPINION**

# AIDEZ-NOUS SAYED ZIAODDIN (ZIA) NABAVI

Zia Nabavi, 27 ans environ, est membre du Conseil pour la défense du droit à l'éducation, organisation créée en 2009 par des étudiants qui s'étaient vus interdire la poursuite de leurs études en raison de leurs activités politiques. Zia Nabavi a été condamné à une peine de 15 ans d'emprisonnement et à 74 coups de fouet en janvier 2010. Il est considéré comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association et parce qu'il a des liens de parenté avec des membres de l'Organisation iranienne des moudjahidin du peuple (OIMP), interdite en Iran et actuellement basée en Irak.

Zia Nabavi a été arrêté dans la nuit du 14 juin 2009, peu après avoir participé à une manifestation de grande ampleur provoquée par l'annonce, la veille, que le président en exercice Mahmoud Ahmadinejad avait remporté l'élection présidentielle. Parmi les autres personnes arrêtées en même temps que lui figurait sa cousine Atefeh Nabavi qui a été condamnée à quatre ans de prison pour avoir participé à la manifestation. Il affirme qu'il a été frappé, a reçu des coups de pied, et a été insulté et humilié au cours de son interrogatoire.

Zia Nabavi est incarcéré depuis lors à la prison d'Evin à Téhéran. Il a été condamné en janvier 2010 à trois ans de prison pour « rassemblement et collusion portant atteinte à la sécurité nationale », à un an pour « activités de propagande contre le

***« Chaque personne est incontestablement responsable de ses propres actes. Par conséquent, le fait de condamner quelqu'un pour les actes et les antécédents de ses proches est illégal et injuste. Si ce type de condamnation était justifié, il n'y aurait plus aucune personne innocente sur terre... ».***

Extrait d'un courrier adressé par Sayed Ziauddin Nabavi au responsable du pouvoir judiciaire iranien en février 2010.

régime », à un an pour « troubles à l'ordre public » et à 10 ans pour « contacts et coopération avec l'OIMP », ces 10 ans devant être purgés en exil intérieur dans la ville d'Izeh (province du Khuzestan). Il a également été condamné à 74 coups de fouet pour avoir « suscité un malaise dans l'esprit de la population ».

Les autorités iraniennes ont prétendu que l'OIMP et d'autres groupes étaient à l'origine des manifestations organisées après les élections. Zia Nabavi réfute toutes les accusations portées contre lui et affirme qu'il n'a jamais eu aucun contact avec l'OIMP et qu'il a fait très attention à ne jamais donner l'impression du contraire, étant donné que certains de ses proches vivent dans des camps gérés par l'OIMP en Irak. Sa famille n'a pas les moyens de payer la caution très élevée exigée pour sa libération en attendant qu'il soit statué sur son appel.

Zia Nabavi avait déjà été arrêté alors qu'il était étudiant à l'université de Mazandaran et on lui avait ensuite interdit de reprendre ses études.

# AGISSEZ

## VEUILLEZ ÉCRIRE EN TERMES COURTOIS AU RESPONSABLE DU POUVOIR JUDICIAIRE :

■ demandez instamment la libération immédiate et sans conditions de Sayed Ziaoddin Nabavi, détenu uniquement pour avoir exercé pourtant pacifiquement son droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion, et qui est par conséquent un prisonnier d'opinion ;

■ insistez pour que Sayed Ziaoddin Nabavi ne soit pas soumis au châtiment cruel de la flagellation ;

■ exhortez-le à veiller à ce qu'au cours de son incarcération Sayed Ziaoddin Nabavi soit autorisé à recevoir des visites de sa famille et de son avocat et puisse avoir accès à des soins médicaux appropriés ;

■ demandez instamment que soit ouverte une enquête exhaustive et impartiale sur les informations selon lesquelles au cours de son interrogatoire Sayed Ziaoddin Nabavi a été frappé, notamment à coups de pied, et insulté et insistez pour que toute personne responsable de torture ou d'autres mauvais traitements soit traduite en justice sans délai dans le cadre d'une procédure équitable.

### Envoyez vos lettres au :

Responsable du pouvoir judiciaire  
Ayatollah Sadegh Larijani  
Office of the Head of the Judiciary  
Pasteur St., Vali Asr Avenue, south of Serah-e  
Jomhuri,  
Téhéran 1316814737  
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

### Formule d'appel :

Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

### Courriel :

info@dadiran.ir, bia.judi@yahoo.com  
(dans le champ réservé à l'objet,  
veuillez écrire : FAO Ayatollah Larijani).

